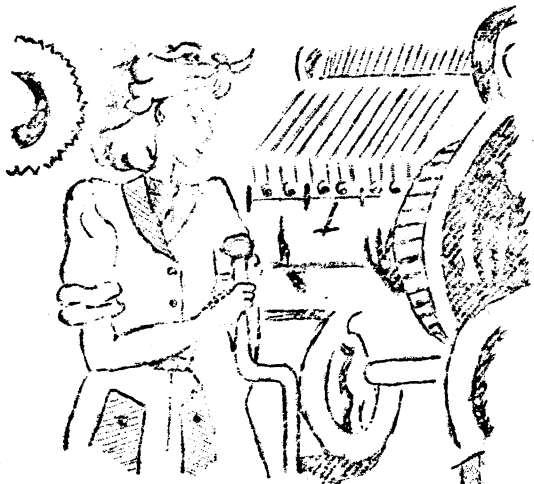


CCT - FSM



BULLETIN  
des  
FEMMES  
TRAVAILLEUSES



N° 2 - SEPTEMBRE 1948.

°-° S O M M A I R E °-°

---

- CE QUE DOIT ETRE NOTRE CONFERENCE NATIONALE DES FEMMES DU 16 OCTOBRE . . . . .	Page	I
- PREPARONS LE CONGRES INTERNATIONAL DES FEMMES . . . . .	"	3
- COMMAIT-ON LA VIE DES FEMMES D'ASIE. . . . .	"	6
- QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITE DE NOS SECTIONS FEMININES. . . . .	"	9
- LES FEMMES ET LA PREPARATION DU CONGRES CONFEDERAL. . . . .	"	13
- REGLEMENTATION DES POUPONNIERES ET DES CRECHES . . . . .	"	15



C'EST QUE DOIT ETRE

NOTRE CONFERENCE NATIONALE

DES FEMMES DU 16 OCTOBRE



Cette Conférence se tenant au lendemain du Congrès Confédéral devra tracer les tâches et l'activité des femmes pour la mise en application des décisions du Congrès.

Les déléguées venant au Congrès interviendront sur tous les problèmes à l'ordre du jour et sur toutes les questions pour lesquelles elles auront été mandatées.

La Commission des Femmes qui se tiendra au cours du Congrès aura à préparer une résolution établissant le programme des femmes travailleuses.

Les déléguées au Congrès discuteront sur cette résolution comme sur toutes celles qui leur seront présentées par les Commissions. Par leur vote ils s'engageront à les mettre en application.

Après la discussion du Congrès et le vote de notre programme par les délégués, notre Conférence aura pour tâche d'étudier particulièrement les problèmes pouvant rassembler les femmes travailleuses, les faire prendre une part active à la lutte générale et les faire militer activement dans le mouvement syndical.

L'ordre du jour suivant nous permettra d'orienter la discussion de cette journée, sur les problèmes intéressant les femmes travailleuses.

1°) - Activité des femmes dans la lutte revendicative pour le pain, les salaires et les prix, la Démocratie et la Paix.

2°) - Mise en application de la constitution pour

.../...

l'égalité des sexes.

3°) - Egalité des femmes dans la production (Salaires - Emplois). Qualification professionnelle.

4°) - Aide aux travailleurs par le progrès social et les organisations collectives.

5°) - Ce que doivent apporter la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales.

6°) - Rôle des femmes dans les Comités d'entreprises.

7°) - Rôle et tâches des sections de femmes et des Commissions Féminines.

8°) - Délégation au 2<sup>ème</sup>. Congrès International des Femmes..

Les femmes ne doivent plus laisser aux hommes seuls le soin de les défendre. Elles doivent elles-mêmes prendre en main la défense de leur propre destin et participer activement au redressement du pays pour leur bien-être et celui de leurs foyers.

Pour revendiquer l'égalité dans toutes les fonctions de la vie, elles doivent prouver qu'elles sont capables de les remplir et parfois s'imposer par leur travail.

Assisteront à la Conférence :

- Toutes les déléguées au Congrès.
- Les camarades déléguées spécialement à la Conférence par leurs entreprises.
- Les déléguées des U.D. responsables de la Commission Féminine.

Il est nécessaire que les secrétaires des U.D. n'ayant pas encore de Commission Féminine Départementale assistent eux-mêmes à cette Conférence ou envoient un délégué.

o-o-o-o-o-o

-:-:-:-

¶ Nous vous rappelons que nous attendons l'envoi :

- 1°) - Des noms des déléguées titulaires et suppléantes de votre département pour le Congrès Confédéral.
- 2°) - Des noms de vos déléguées à la Conférence des femmes du 16 Octobre.

Il est indispensable que les femmes apparaissent dans le Congrès. Dès à présent préparez les interventions de vos déléguées.

o-o-o-o-o-o

PREPARONS LE

DEUXIEME CONGRES INTERNATIONAL

DES FEMMES



Le deuxième Congrès International de la F.D.I.F. doit s'ouvrir à HELSINKI, le 25 Novembre prochain.

La F.D.I.F. aura trois ans à cette date, trois années pendant lesquelles les femmes des différentes nations se sont groupées toujours plus nombreuses sans distinction de race, d'origine, de croyance, ou d'appartenance politique.

Les femmes démocrates de 51 nations sont ainsi groupées par la F.D.I.F. et vont apporter au Congrès par la voix de leurs déléguées les suggestions en même temps que les réalisations des femmes de leurs pays dans la lutte engagée contre les forces réactionnaires.

Les femmes de France participeront elles aussi à ces travaux, et 18 déléguées, dûment mandatées par nous, iront porter notre point de vue sur ces différents problèmes. Ces 18 déléguées titulaires pourront être accompagnées d'un nombre égal de déléguées suppléantes.

L'activité de la Fédération qui sera discutée au Congrès c'est l'activité de chaque section nationale, c'est l'activité des femmes dans chacune de nos organisations, c'est le rassemblement même des femmes dans nos entreprises pour accomplir les tâches qui avaient été fixées par le Congrès de Novembre 1945, l'écrasement du fascisme et la participation des femmes à l'oeuvre de redressement de la démocratie et de la consolidation de la Paix.

La lutte pour la défense des droits des femmes et pour assurer le bien-être et le bonheur de nos enfants et de nos foyers est liée intimement à la lutte de la Démocratie et de la Paix.

..!..

Les femmes savent bien maintenant qu'il ne peut y avoir d'égalité réelle entre l'homme et la femme, qu'il ne peut y avoir de protection de l'enfance, ni d'égalité même entre les enfants sans la victoire de la Démocratie et sans une Paix durable.

Les femmes de notre pays réclament un Gouvernement Démocratique au service du peuple, savent que les Gouvernements actuels qui se succèdent depuis 18 mois veulent nous entraîner à nouveau dans une aventure guerrière.

La voix des femmes de France qui s'élève des usines, des ateliers, des bureaux contre la misère de leur foyer, la ruine de l'économie de notre pays, contre les hommes qui au Gouvernement prétendent diriger contre la volonté du peuple, s'unit à celle de femmes du monde entier pour arrêter la guerre.

La mère qui donne la vie, défend cette vie qui lui est si chère et pour laquelle elle fait des sacrifices constants.

L'épouse qui s'ingénie à rendre plus agréable son foyer n'accepte pas qu'on lui prenne son compagnon pour défendre des intérêts qui ne sont pas les siens.

Elle-même n'accepte pas d'être entraînée dans une guerre contre des peuples épris de liberté qui n'acceptent plus la domination capitaliste et construisent par leur propre travail le bien-être de leur foyer.

Toutes les femmes veulent la Paix, mais toutes ne savent pas encore comment la gagner, ni comment empêcher la guerre.

Cependant toutes savent, et elles le constatent chaque jour, que l'union de tous les travailleurs donnent des résultats dans les luttes actuelles à travers le pays.

C'est par l'union de tous les démocrates, de toutes les femmes, de toutes les mères de famille qui veulent vivre libres en travaillant que les femmes briseront les forces réactionnaires qui veulent nous entraîner à la guerre.

Le deuxième Congrès de la F.D.I.F. en faisant entendre la voix de 81 millions de femmes groupées en son sein, leur fixera des tâches nouvelles pour empêcher la guerre, et aider à la victoire de la Démocratie dans le Monde.

Toutes les travailleuses voudront être représentées largement au Congrès d'HELSINKI qui se tiendra un mois après le Congrès Confédéral.

A travers la préparation du Congrès Confédéral nous devons faire connaître celui d'Octobre et que pas une seule femme n'ignore la tenue des assises internationales.

Environ 75.000 Francs seront nécessaires par déléguée, mais nous savons les trésors d'initiatives dont les femmes sont capables lorsqu'elles veulent aboutir. 7.500 travailleuses donnant 10 Francs chacune pourront envoyer une déléguée.

Chacune de nos grandes régions industrielles doit pouvoir envoyer une déléguée et nos commissions féminines devront faire un effort particulier pour cela et rassembler les fonds nécessaires dès maintenant et au cours des réunions qui suivront le Congrès Confédéral.

Les réunions préparatoires du Congrès Confédéral ayant permis de populariser les travaux du 2<sup>ème</sup> Congrès International des Femmes, les représentantes des travailleuses, réunies à la Conférence du 16 Octobre, pourront désigner leurs délégués.

Le 25 Novembre n'est pas éloigné. A travers le Congrès de la C.G.T. et la Conférence du 16 Octobre préparons le Congrès International des Femmes dont voici l'ordre du jour :

- 1 - Compte-rendu d'activité de la Fédération.
- 2 - Tâches du Mouvement Démocratique International des Femmes dans la lutte pour la Paix et la Démocratie.
- 3 - Défense des droits politiques et économiques des femmes.
- 4 - Développement du mouvement féminin démocratique dans les pays d'Asie et d'Afrique.
- 5 - Situation de l'enfance.

-:-:-:-

.....

.....  
Pour populariser le 2<sup>ème</sup> Congrès International, nos amies de la Région Parisienne organisent un grand rassemblement des femmes au Vel d'Hiv., le 27 Octobre.

Toutes les organisations démocratiques y participeront déjà les femmes travailleuses le préparent au cours des réunions ayant lieu dans les entreprises pour le Congrès Confédéral.

La province ne peut rester en arrière ! Dites-nous vos projets à ce sujet.

.....

.....

---

EN MARGE DE LA CONFERENCE DES FEMMES ASIATIQUES.

---

C O N N A I T - O N   L A   V I E

---

D E S

---

F E M M E S   D E   L ' A S I E .

---



Après le rapport fait par la Commission d'enquête dans les Indes, la Birmanie, la Malaisie, le Comité exécutif de la F.D.I.F. a jugé d'une urgente nécessité de tenir, avant le 2<sup>ème</sup>. Congrès International des Femmes, une Conférence des femmes de l'Asie à laquelle participeront les représentantes de l'Asie et des pays coloniaux et ( dans la mesure de leurs possibilités ) celles de tous les pays du monde.

Cette Conférence qui aura lieu le 15 Octobre, à CALCUTTA et que le Gouvernement voudrait interdire, aura pour but de renforcer l'union des femmes des pays d'Asie et leur permettra, en confrontant leurs conditions de vie, de lutte, de rechercher les moyens susceptibles de remédier à une situation qui nous paraît, à nous Françaises, inimaginable !

La vie des peuples asiatiques, sous l'emprise coloniale, anglo-saxonne, n'est que misère, maladies, souffrances. Des quantités de personnes vivent et dorment sur les trottoirs ; d'autres dans des cabanes en boue, sans toit, ni fenêtres. La plupart des familles ne peuvent se nourrir qu'une seule fois par jour ; les salaires étant au niveau le plus bas, le coût de la vie augmentant journellement dans des proportions considérables, alors que les magasins regorgent de marchandises.

Les femmes subissent plus lourdement le poids

..//..

d'une exploitation, d'un colonialisme outre. Nombreuses sont les femmes des Indes qui travaillent dans le bâtiment où elles font les travaux les plus durs sans avoir le moindre outil à leur disposition et où elles perçoivent généralement un salaire égal à la moitié de celui de l'homme ; d'autres, environ 50.000, travaillent dans les mines, dans des conditions effroyables.

Et c'est toujours le souci constant, harcelant de nourrir sa famille, à tel point que les nanans travaillent, leurs bébés, attachés dans le dos. Afin de pouvoir manger (ou plutôt ne pas mourir de faim), les enfants sont obligés de travailler dès leur plus jeune âge. En ANNAM, 100.000 enfants à partir de six ans, sont exploités dans les plantations de thé.... Ces gosses, aigris par la vie, que l'on ne voit jamais sourire, qui ignorent la douceur d'un foyer, les heureux moments passés à s'amuser avec d'autres petits, sont le plus souvent amenés à la mendicité, à la prostitution. C'est encore les famines qui entraînent la mort de millions de personnes. La mortalité infantile est de 250 pour 1.000 dans le premier âge, la moyenne de vie est de 26 ans.

La superstition, l'ignorance sont savamment entretenues par les impérialistes. Dans les Indes ; 80 % de la population est illettrée. 98 % de femmes ne savent pas lire. En Malaisie ; les écoles gouvernementales ne peuvent recevoir que 5% des enfants d'âge scolaire.

Décrivant une école semblable à toutes les autres, Simone BERTRAND, dans sa brochure relatant son voyage aux Indes, dit : " Une école n'était qu'une simple cabane en bambou avec trois murs, ouverte largement. Il n'y avait aucun mobilier ; les enfants assis sur leurs jambes croisées, dans le sable, écrivaient sur leurs genoux. "

Et au Viet-Nam, notre Gouvernement dépense 100 millions de francs par jour pour la guerre (alors qu'il refuse d'augmenter les salaires) et ses mercenaires emploient des méthodes nazies de terreur, de brutalité et de torture, contre ce vaillant peuple qui désire vivre libre et indépendant.

Mais, dans tous les pays asiatiques, la résistance des forces démocratiques est vive. Les femmes ne sont pas les dernières à participer à la lutte contre l'oppression ; bien au contraire, elles sont toujours à l'avant-garde.

Au Viet-Nam, nombreuses sont les femmes qui vont en première ligne aider les guérillas et qui à l'arrière, luttent contre la misère, contre l'analphabétisme.

Ce tableau, combien succinct de la vie des populations de l'Asie et particulièrement des femmes, montre combien est importante la tenue de la Conférence Asiatique, et explique également pourquoi le Gouvernement veut l'interdire.

C'est pourquoi, nous demandons à tous nos militants hommes et femmes, de la populariser dans leurs journaux, dans toutes leurs publications, et de faire lire la brochure : " AVEC LES FEMMES DE L'INDE " que Simone BERTRAND, déléguée de la France dans la Commission, a écrit au retour de son voyage.

D'autre part, étant donné la pauvreté des organisations féminines des pays d'Asie, et les frais qu'occasionnera la Conférence prévue, nous vous prions de faire preuve de toutes les initiatives possibles pour aider pécuniairement à sa préparation.

Nous vous suggérons, par exemple, de participer aux frais de voyage des déléguées du Viet-nam, en organisant soit des collectes dans les entreprises où tout autre moyen que vous jugerez approprié. Nous savons fort bien que le Congrès Confédéral vous occasionne des frais importants ; néanmoins, nous sommes sûrs que vous aurez à coeur d'aider un tant soit peu à la réussite de la Conférence des Femmes d'Asie qui, matérialisera la volonté des femmes asiatiques et du monde entier, de lutter contre les méfaits du colonialisme, pour leur droit à la vie, au bonheur et à l'indépendance de leur pays.

-:-:-

TRES IMPORTANT.

Ainsi que nous vous l'avons déjà signalé dans le PEUPLE N° 214, le Gouvernement a répondu par un refus à la demande de la F.D.I.F. de tenir la Conférence à CALCUTTA.

La Fédération a immédiatement protesté, mais toutes les femmes travailleuses doivent appuyer cette action en adressant à l'Ambassadeur des Indes à PARIS des télégrammes, pétitions, ordres du jour votés dans les entreprises pour exiger que la Conférence se tienne comme prévue.

Ecrivez, faites écrire toutes les femmes, organisez des collectes pour l'envoi des déléguées et diffusez partout la brochure de Simone BERTRAND qui est en vente au prix de 18 Frs. à la F.D.I.F., 37, rue Jouvenet - PARIS - XVI°.

## QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITE

---

### DE NOS SECTIONS FEMININES

---

°°°  
)

Partout les femmes se mettent au travail, et les succès qui couronnent leurs efforts démontrent clairement à nos camarades la nécessité qu'il y a de former des sections féminines. Voici quelques faits précis qui constitueront une telle affirmation.

#### I) - CHEZ LES AGRICULES.

- 1°) - Ouverture d'une cantine scolaire à BETZ (Oise); les femmes groupées au syndicat et à l'U.F.F. ont fait des démarches à la Mairie, dont le maire est une femme, et elle ont obtenu du Conseil Municipal un local. D'autre part elles se sont fait octroyer le matériel de cuisine de la cantine d'un chantier des environs qui était terminé. Les ouvrières ont collecté dans la localité et ont fait appel aux patrons pour l'approvisionnement en pommes de terre, légumes, matières grasses, les déblocages étant difficiles à obtenir à cette époque.
- 2°) - Ouverture d'une cantine scolaire à MONTBAZILLAC, sur l'initiative de la Commission Féminine, avec pétition à la mairie.
- 3°) - Dans le Var un service juridique est assuré par une camarade de la Commission Féminine agricole.
- 4°) - A MARSILLARGUES, en Janvier, les femmes de la Commission Féminine ont été les meilleures propagandistes de l'unité n'hésitant pas à faire le porte à porte. L'unité une fois réalisée, elles ont pu obtenir 60 Frs. de l'heure au lieu de 52 Frs. prévu par l'Arrêté.

..//..

2 ) - DANS LE TEXTILE.

- 1°) - Dans l'Ain à la filature de la LORZE, à BELLEGARDE, ce sont les femmes qui ont lutté le plus âprement contre les tentatives de F.O. Au cours d'une assemblée générale un nouveau bureau fut mis au point, qui ne comprenait que des femmes.
- 2°) - La Commission Féminine en accord avec les travailleuses de la maison HUGON (Récupération des chiffons) à la COURNEUVE - Seine - , grâce à son action, soutenue par la section syndicale, ont obtenu les revendications suivantes :
- Une révalorisation de leurs salaires.
  - Des blouses et serre-têtes fournis par l'employeur.
  - La mise en service de douches et de lavabos avec savon.
  - L'installation d'un réchaud pour la cuisson de leurs repas pris au réfectoire.
  - La remise à neuf de ce dernier.
- 3°) - Dans les Vosges, à RAMBERVILLERS, la Commission Féminine du Syndicat a obtenu le repas gratuit de midi pour tous les enfants d'âge scolaire de BLANCHFONTAINE et un service de cars pour emmener et ramener ces mêmes enfants de l'école distante de 2 Kms.

III ) - DANS L'HABILLEMENT.

Les midinettes de chez BALANCAGIA ont, par leur action auprès de la Direction.....

- Protestations.
- Refus unanime de faire des heures supplémentaires.

..... obtenu pendant le mois d'Août. :

- 1°) - Une première augmentation de 7 Frs. de l'heure avant le 1<sup>er</sup> Septembre.
- 2°) - La suppression des heures de récupération et le paiement de chaque heure supplémentaire à 25 % et 50 % selon la loi. ..../..

**IV ) - DANS LA METALLURGIE.**

A la régie RENAULT, la section féminine de l'atelier I38, dép. 38, a remis à la Direction, par l'entremise des délégués C.G.T. soutenus par les ouvriers et ouvrières de l'atelier, les revendications suivantes, pour lesquelles satisfaction lui fut finalement donnée.

- 1) - Le changement d'équipe toutes les semaines.
- 2) - L'augmentation des temps.
- 3) - 1 paquet de chiffons toutes les semaines.
- 4) - Des caisses pour éviter les accidents occasionnés par les copeaux.

**V ) - DANS L'ALIMENTATION.**

- 1°) - En Bretagne, dans les usines de conserves de la Région Bigoudène, les femmes, en arrachant des augmentations successives de salaires, sont parvenues à désagréger la C.F.T.C. au profit de la C.G.T.
- 2°) - A BREST elles entraînent celles de la C.F.T.C. et parviennent, par leurs protestations, à faire porter la prime de rendement de 1.000 à 1.800 Francs.

**VI ) - DANS LES SERVICES PUBLICS ET DE SANTE.**

- 1°) - Sous l'impulsion des Sections Féminines, l'Assistance Publique vient d'ouvrir un patronage à l'hospice de Bicêtre, portant ainsi le nombre de ceux-ci à 15, pour la Région Parisienne. Dans les mêmes conditions, une garderie a été créée à l'Hopital CORENTIN-CELTON.
- 2°) - Des réunions communes pour les concierges d'écoles, cantinières, femmes de service, ont permis de trouver des prospectrices chargées du recrutement là où il est spécialement difficile.
- 3°) - Deux sections féminines viennent d'être créées dans le secteur de l'O.P.H.S. Elles font paraître un bulletin dans lequel elles font appel à toutes pour former des sections partout où il n'y en a pas.

../..

- 4°) - A la Préfecture de Police, les femmes ont fait paraître un supplément au journal syndical, contenant tout un cahier de revendications concernant le personnel féminin.
- 5°) - Les femmes de la Commission Centrale des Services Publics ont organisé une large délégation à la présidence de la République pour porter leurs revendications.

-:-:-:-:-

Partout où les femmes se sont organisées, elles ont pu obtenir des améliorations sensibles. Les exemples abondent, dans tous les pays. Nous citerons encore ceux-ci.

1°) - Dans l'Hérault à GANGES les femmes ont obtenu le débit de gaz 1 heure de plus aux heures des repas. Elles sont aussi parvenues à faire établir 1 jour spécial pour la distribution des cartes d'alimentation aux femmes des usines.

2°) - A MONTPELLIER, à l'usine PAULHAN, à l'occasion de la fête des Mères, les femmes ont demandé et obtenu que la durée du Congé pour les mères de famille soit portée à 3 semaines au lieu de 2.

3°) - A BEZIERS chez FOUGA, sous la pression de la Section Féminine, la Direction accorde le changement d'un bureau insalubre, ce que le personnel réclamait depuis 20 ans.

4°) - Toujours chez FOUGA, les femmes sont intervenues auprès du Comité d'entreprise pour faire ouvrir cette année, à VALRAS-PLAGE, une colonie de vacances qui peut recevoir 200 enfants de 7 à 14 ans. Sur leur initiative un immeuble sera acheté, destiné à faire une maison de repos pour les métallos, et des pourparlers sont en cours pour l'achat d'un terrain devant servir à la construction d'une crèche.

Tous ces faits se passent de commentaires mais sont la preuve que lorsque les femmes prennent en main la défense de leurs revendications, elles obtiennent satisfaction.

Chaque jour en prenant une part plus active à la vie de notre C.G.T., les femmes renforcent par leur action la protestation de la classe laborieuse de notre pays pour voir disparaître un Gouvernement aux ordres des impérialistes américains et pour avoir un Gouvernement Démocratique au service du peuple.

-:-:-:-:-

# LES FEMMES ET LA PREPARATION

---

## DU CONGRES CONFEDERAL

---



Les femmes, comprenant le caractère d'importance exceptionnelle que revêt le Congrès Confédéral qui se tiendra à PARIS du 11 au 15 Octobre prochain, déploient partout leurs efforts pour être largement représentées dans cette assemblée. Partout elles organisent des réunions et mènent une vaste campagne de recrutement. Partout elles désignent leurs déléguées titulaires ou suppléantes.

A MARSEILLE les femmes ont organisé une réunion d militantes au cours de laquelle il a été attribué à chacune une série de réunion à faire, dans les entreprises, pour organiser une solidarité aussi large que possible afin de permettre l'envoi massif de déléguées à la Conférence Féminine qui se tiendra au lendemain du Congrès. A la suite de cette réunion plus de 100 réunions spéciales pour les femmes ont été organisées dans les usines, les ateliers, les bureaux. A la Conférence Départementale du 2 Octobre qui clôturera ces réunions les déléguées des entreprises apporteront les critiques - propositions - suggestions des travailleuses des Bouches du Rhône. Les déléguées au Congrès Confédéral et à la Conférence Nationale du 16 Octobre seront ainsi mandatées pour présenter les revendications des femmes au cours de ces assises.

A PARIS et dans toute la région parisienne, des Conférences de femmes sont organisées par branche d'industrie. Ces Conférences sont préparées par des réunions dans toutes les entreprises.

Dans le Finistère, les secrétaires de l'U.D. ont apporté un grand soin à l'organisation d'une réunion de femmes le 22 Août à QUIMPER. Après une journée de discussion sur les problèmes devant être discutés au Congrès, les déléguées ont décidé de faire des réunions dans toutes les entreprises, pour faire connaître leur programme revendicatif et appeler à la solidarité pour l'envoi de leurs déléguées titulaires et suppléantes.

.../...

Dans le Var des réunions de femmes se préparent dans les nombreux syndicats, et de gros efforts sont faits pour la création des sections de Femmes.

Dans l'Hérault des réunions de femmes sont organisées dans toutes les entreprises, employant des femmes. Au cours de ces réunions elles désigneront leurs déléguées au Congrès.

A MONTPELLIER, une Conférence de femmes se tiendra le 3 Octobre. Cette Conférence sera précédée de réunions féminines locales, pendant le mois de Septembre. Les femmes préparent aussi la parution d'un journal.

Dans les Services Publics les femmes organisent des réunions dans leurs entreprises et réalisent l'unité d'action pour l'aboutissement de leurs revendications.

Ainsi les femmes prendront une place importante dans les travaux du Congrès, et la Conférence qui se tiendra au lendemain de cette assemblée, établira un plan de travail concret pour les mois à venir.

-:-:-

TOUTES LES UNIONS DEPARTEMENTALES N'ONT PAS ENCORE CONSTITUE LEUR COMMISSION FEMININE ALORS QUE DANS TOUS LES DEPARTEMENTS NOUS AVONS DES ENTREPRISES UTILISANT DE NOMBREUSES FEMMES.

-:-:-

AFIN QUE NOUS FASSIONS CONNAITRE L'ACTIVITE DE TOUTES LES FEMMES TRAVAILLEUSES, VOULEZ-VOUS NOUS SIGNALER CHACUNE DE VOS REALISATIONS.

-:-:-

INDIQUEZ-NOUS COMMENT VOUS AVEZ CONSTITUE VOS SECTIONS DE FEMMES, QUELLES SONT LEUR ACTIVITE, LEURS REVENDICATIONS POSEES AUX PATRONS, ET AUX POUVOIRS PUBLICS.

-:-:-

REGLEMENTATION

---

DES POUPONNIERES

---

ET DES CRECHES

---

°°

"- Arrêtés du 5 Septembre 1945 - ( J.O. 9/9/45 )  
Voir Décret du 21 Avril 1945 - ( J.O. 22/9/45 )  
Bulletin V.19 -"

-:-:-:-:-

Ces deux arrêtés d'un très grand intérêt doivent être lus dans leur entier. Nous conseillons donc de se reporter à ces textes. Néanmoins, nous signalons les faits les plus importants.

/ I ) - LOCAUX - /

Ces dortoirs ou salles où sont placés les enfants doivent avoir au moins 3 m. de hauteur et une superficie de 3 m<sup>2</sup>. par enfant.

Les locaux doivent comporter :

POUR LES POUPONNIERES - Lazaret avec boxes individuels. Les enfants nouvellement admis doivent y être isolés pendant trois semaines. Ce lazaret doit être indépendant des dortoirs et devra renfermer un nombre de lits correspondant à 10 % de l'effectif maximum de la pouponnière.

a) Dortoirs pour nourrissons ne marchant pas :  
Berceaux.

../..

POUR LES POUPONNIERES - Dortoirs de jour et de nuit : 4 à 8 berceaux, 12 au plus. Boxes individuels pour enfants débiles ou ne marchant pas.

Le lit de la surveillante de nuit doit être séparé par une cloison comportant un dispositif de surveillance visée.

- b) Salle de repos pour les enfants sachant marcher avec brancards ou lits espacés de 1 m. 50.
- c) Salle de jeu qui pourra tenir lieu de réfectoire.
- d) Salle d'isolement pour enfants suspects.
- e) Salle de change et toilette avec bains et bains-douches, W.C. en nombre suffisant appropriés à l'âge des enfants. Balance - Toise.
- f) Biberonnerie - Cuisine, avec appareils de stérilisation.
- g) Salle de réception des enfants, avec vestiaires.
- h) Jardin ou terrasses.

POUR LES POUPONNIERES - Bureau ou salle de réception pour les visites individuelles des parents.

Les pouponnières doivent comporter le téléphone.

/ II ) - ENFANTS. /

POUR LES POUPONNIERES - Enfants non admis, si fièvre, infection quelconque (coryza, otite, troubles digestifs, etc...) Si le poids est inférieur à la normale, ils ne seront admis dans une pouponnière d'enfants normaux que sur certificat médical. L'admission définitive ne pourra être prononcée qu'après la visite du médecin de la Pouponnière. Cet examen aura lieu dans les 24 h. de l'admission.

- Certificat de naissance.
- Séjour de trois semaines au lazaret.
- La sortie de l'enfant est considérée comme reprise, au retour, une nouvelle admission sera exigée.

..//..

- Visite médicale quotidienne quand ils pèsent moins de 3 Kgs. ou sont Hypotrophiques. Feuilles d'observation, poids, taille, régime, etc.....

Prophylaxie anti-diphtérique : enssemencement 2 ou 3 fois par an. Jusqu'à l'âge de 6 mois, le bébé sera toujours soigné par la même personne.

POUR LES CRECHES - Admis de 6 h. du matin à 7 h. du soir, agés de moins de 3 ans.

Conditions similaires :

- Vaccination anti-variologique pour tous les enfants.
- Vaccination anti-diphtérique et tétanique pour les enfants de plus de 15 mois.
- Admission définitive après visite du médecin.
- Aucun enfant malade ou suspect ne doit être accepté.
- Enfants pesés tous les 2 jours jusqu'à 4 mois.
- " " une fois par semaine jusqu'à 1 an.
- " " une fois par mois après 1 an.
- " " toisés une fois par mois après 1 an.

Les enfants des pouponnières et des crèches sont changés aussi souvent qu'il est nécessaire, etc...etc...

### III ) - PERSONNEL.

DIRECTRICE - Doit avoir subi vaccination anti-diphtérique, typhoïdique et anti-variologique.

Preuve d'examen radiologique depuis moins de 2 mois et qu'elle est indemne de toute affection tuberculeuse.

Si la Directrice loge dans l'établissement, toutes les personnes habitant avec elle, sont soumises au même règlement.

Il en est de même pour tout le personnel permanent ou temporaire (berceuses stagiaires - employées diverses)

.../...

Tout membre du personnel atteint de coryza devra porter un masque.

Délais d'éviction en cas de maladies contagieuses.

Ces établissements devront avoir au moins :

- Une berceuse pour 5 enfants de moins d'un an.
- Une gardienne pour 10 enfants de plus d'un an.

Les unes et les autres doivent être âgées d'au moins 18 ans.

#### IV ) - MESURES ADMINISTRATIVES.

La Directrice de la crèche devra tenir :

- a) Un registre spécial sur lequel le médecin apposera sa signature à chacune de ses visites. Y seront consignées les observations des médecins inspecteurs, etc....
- b) Un registre matriculé : nom, prénoms, âge, adresse des enfants, profession des parents, etc....
- c) Feuille d'observation pour chaque enfant.
- d) Carnet de préparations alimentaires et menus quotidiens.

Chaque mois, la directrice sera tenue d'envoyer à l'Assistance Publique à PARIS ou dans les départements à un Inspecteur des Services de l'Assistance, un état faisant ressortir le nombre d'enfants présents dans son établissement et le chiffre total des places encore disponibles.